TERGNIER

LA VOLONTE DE REUSSIR

VILLE DE TERGNIER

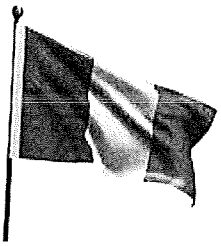

L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Mercredi 11 novembre 2026

COMMUNE ASSOCIEE DE QUESSY-CITÉ

9 heures 30 – Borne Vauthier
Place du 113ème R.I

- Ouverture de la cérémonie
- Dépôt de gerbes
- Sonnerie « aux morts » suivie de la minute de silence
- La Marseillaise par les élèves de l'école Pasteur

COMMUNE ASSOCIEE DE VOUEL

9 heures 50 - Monument aux Morts
Place Joseph Wresinski

- Ouverture de la cérémonie
- Appel des Morts
- Dépôt de gerbes
- Sonnerie « aux morts » suivie de la minute de silence
- La Marseillaise par les élèves de l'école Camus

COMMUNE ASSOCIEE DE FARGNIERS

10 heures 15 - Monument aux Morts
Rue des Fusillés

- Ouverture de la cérémonie
- Appel des Morts
- Dépôt de Gerbes
- Sonnerie « aux morts » suivie de la minute de silence
- La Marseillaise par les élèves de l'école Boulloche

COMMUNE ASSOCIEE DE QUESSY-CENTRE

10 heures 45 - Monument aux Morts
Rue Pasteur

- Ouverture de la cérémonie
- Appel des Morts
- Dépôt de gerbes
- Sonnerie « aux morts » suivie de la minute de silence
- La Marseillaise par les élèves de l'école Decarpigny

COMMUNE DE TERGNIER

11 heures - Plaque commémorative de la Gare
Place Lionel Lefèvre

- Ouverture de la cérémonie
- Appel des Morts
- Dépôt de gerbes
- Sonnerie « aux morts » suivie de la minute de silence
- La Marseillaise par les élèves de l'école Roosevelt

11 heures 15 - Stèle des Plénipotentiaires
Rue Pierre Sémard

- Ouverture de la cérémonie
- Appel des Morts
- Dépôt de gerbes
- Sonnerie « aux morts » suivie de la minute de silence
- La Marseillaise par les élèves de l'école Roosevelt

11 heures 35 - Monument aux Morts
Parc Sellier

- Ouverture de la cérémonie
- Appel des Morts
- Dépôt de gerbes
- Lecture du message officiel par Monsieur le Maire
- Sonnerie « aux morts » suivie de la minute de silence
- La Marseillaise par les élèves des écoles Blériot et Malraux
- Décoration porte-drapeaux
- Lâcher de pigeons en signe d'espoir

La population est invitée à pavoiser leurs habitations.

Le bus de la Ville se tiendra à la disposition des Anciens Combattants et de l'Union Musicale de Tergnier, place Paul Doumer, à 9 heures et le départ se fera impérativement à 9 heures 15.

À l'issue de la commémoration, un vin d'honneur sera servi à l'Hôtel de Ville de Tergnier.

Amicalement,

Pour le Maire,
Loïc Vieville
2e adjoint délégué

VILLE DE TERGNIER 02700 TERGNIER